



## AVIS AUX CERCLES 2024 / N°28

DH/EL

Bruxelles, le 18 septembre 2024

### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1 Saison 2024-2025 – informations années de naissance et numérotation
- 1.2 Saison 2024-2025 – encodage des demandes de dossards
- 1.3 Saison 2024-2025 - Fiche d'identité du cercle
- 1.4 Retour des perches-location 2023-2024 – retour pour le 14 octobre 2024
- 1.5 Louvain-la-Neuve – Modalités d'accès à la piste indoor
- 1.6 Fermeture bureaux LBFA le 27/09/2024

### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

#### 1.1 Saison 2024-2025 – informations années de naissance et numérotation

	Saison 2024 - 2025				
Catégories	Né(e)s en	Couleur		Num Dames	Num Hommes
KANGOUROUS	2019 (né avant le 1/11), 2018	CARTE		1 - 2500	2501 - 5000
BENJAMIN(E)S	2017,2016	ROUGE		6200 - 8000	8200 - 9500
PUPILLES	2015,2014	NOIR		5001 - 7000	1000 - 2500
MINIMES	2013,2012	JAUNE		1 - 3000	6001 - 9000
U16 (CAD)	2011,2010	BLEU		7000 - 9500	1001 - 5000
U18 (SCO)	2009,2008	VERT		1500 - 3000	5001 - 6500
U20 (JUN)	2007,2006	VIOLET		5200 - 6000	1 - 500
U23 (ESP)	2005, 2004, 2003	BRUN		6001 - 6300	501 - 800
SENIORS	(2005) 2002 à 1990	BRUN		6301- 7000	801 - 2000
MASTERS	1990 (à dater du 35 <sup>ème</sup> anniversaire) et avant	ORANGE		7500 - 9500	2001 - 4000
Marche Nordique		CARTE		2500 - 4000	5001 - 6500

## **1.2 Saison 2024-2025 – encodage des demandes de dossards**

Les clubs peuvent dès à présent effectuer leurs demandes de dossards pour la nouvelle saison – **Attention à votre demande d’adhésion ! Vous devez créer votre saison 2024-2025 dans Twizzit (champs supplémentaire – Saison)!**

Afin de pouvoir gérer l’envoi des listes « demandes de dossards » à l’imprimeur et envoyer les dossards le plus rapidement possible vers les clubs, nous vous demandons de bien vouloir effectuer le maximum de demandes **pour le lundi 07 octobre 2024.**

## **1.3 Saison 2024-2025 - Fiche d’identité du cercle**

Pour rappel, les cercles sont invités à remplir la fiche d’identité, et à la renvoyer au secrétariat de la LBFA pour le 31/10/2024 au plus tard (une amende de 2,50 € par jour de retard est appliquée).

**ATTENTION** ajoute demande d’informations sur le DEA (défibrillateur externe automatique).

**Il nous semble utile de rappeler** que les points repris dans les extraits du ROI ci-dessous sont impératifs. Nous vous remercions d’avance de bien vouloir vous y conformer.

« 5.3.1.1. Les cercles associés adressent chaque année à la L.B.F.A., une copie conforme du procès-verbal de leur assemblée générale statutaire et l’informe de leurs modifications statutaires intervenues.  
5.3.1.2. Ils communiquent à la L.B.F.A., les modifications de composition de leur conseil d’administration telles qu’ils doivent les faire paraître au Moniteur belge, dans les 30 (trente) jours francs du changement intervenu, signées par 2 (deux) administrateurs dont le Secrétaire ou le correspondant officiel.

5.3.1.3. Les membres du conseil d’administration doivent être affiliés à ce cercle conformément à l’article 6.1.1 du ROI

5.3.2. CORRESPONDANCE OFFICIELLE

5.3.2.1. La L.B.F.A. et les Comités fédéraux s’adressent au correspondant officiel désigné par le conseil d’administration du cercle. Celui-ci en sera administrateur et de préférence son secrétaire.

## **1.4 Retour des perches-location 2023-2024 – retour pour le 14 octobre 2024**

Voir informations utiles en pièce jointes. Rentrée demandée pour le 14 octobre 2024 au plus tard. Dépôt des perches dans le Hall d’athlétisme de Louvain-la-Neuve entre 9h et 18h00 **sur rendez-vous.**

## **1.5 Louvain-la-Neuve – Modalités d’accès à la piste indoor**

Veillez trouver en annexe les modalités d’accès à la piste indoor de Louvain-la-Neuve du 1/10/2024 au 31/03/2025.

## **1.6 Fermeture bureaux LBFA le 27/09/2024**